

Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

Numéro 32 mars 2023

Éditorial



Pour un peu de beauté

de Francine Babot

Un an après l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Poutine, la France ressent les effets des déséquilibres mondiaux en matière énergétique, agricole et indus-

trielle et voit l'emprise de la Russie et de la Chine s'accroître en Afrique. À trop chérir le capitalisme débridé, le président Macron fragilise le régime de droit qui, seul, permet aux populations de vivre en paix.

Au Proche-Orient, quelle résistance les Palestiniens peuvent-ils développer contre le colonialisme d'un État d'Israël en passe de rompre avec une

démocratie sans Constitution et de pratiquer un nettoyage ethnique envers les populations des Territoires occupés ? Le gouvernement de la France accueille

pourtant sans sourciller Netanyahu alors qu'il ostracise un de ses concitoyens, le franco-palestinien Salah Hamouri.

En France encore, le mouvement social à la manœuvre contre la loi sur les retraites exprime fermement la légitimité de la démocratie sociale méconnue par la démocratie politique. En continuant de mépriser la critique sociale, le président Macron nourrit la montée en puissance de la famille fasciste. Et puis, il y a les Vieux d'Édith-Augustin à Poitiers qui souffrent de décisions municipales brutales. Décidément, les nouvelles ne sont pas bonnes.

Philippe PINEAU
Président

Section de Châtellerault de la LDH

Sommaire

Éditorial	p. 1
Les Vieux d'Édith-Augustin	p. 1
Quelle résistance pour la Palestine ?	p. 2
Un an déjà, l'invasion de l'Ukraine	p. 3
Poutine, criminel en chef	p. 3
Le mouvement social à la manœuvre	p. 4

Les Vieux d'Édith-Augustin

La municipalité de Poitiers a décidé de fermer le 31 décembre 2023 la résidence autonomie Édith-Augustin. La nouvelle a été annoncée brutalement sans concertation avec les personnes âgées résidant dans ce lieu au nom symboliquement fort – Édith Augustin a été résistante, déportée, exécutée d'une balle dans la nuque. L'événement choque une partie de la population poitevine.

Les arguments mis en avant sont essentiellement d'ordre financier. La diminution du budget du CCAS obligerait la collectivité à faire des choix draconiens dont la résidence autonomie (entre autres) ferait les frais. Ces arguments ne laissent pas d'étonner dans une ville qui s'est donné des élus progressistes. Ils révèlent que la réflexion concernant les Vieux n'est pas à

la hauteur du respect que la société doit à ses aînés.

Or, en ces temps déjà si sombres, la société a besoin d'intelligence, de confiance et de sérénité. Fixer une date butoir alors que l'accompagnement des résidents vers d'autres logements n'a pas commencé traduit une désinvolture que soulignent les résistants à ce projet. Un mouvement d'occupation des lieux a commencé, car ce n'est pas être têtu que de vouloir finir ses jours sans violence, dans une grande douceur. C'est être sage.

Alexandre AMEILHON
Section de Châtellerault de la LDH

Les deux roses



Rose blanche



Rose Résurrection

À l'heure où les extrêmes droites (dans le langage moderne, on parlerait de post nazisme et de post fascisme) sont aux portes du pouvoir en France, la Rose blanche, réseau de jeunes résistants au nazisme, et la Rose Résurrection, créée par Michel Kriloff pour commémorer le souvenir des déportés au camp de concentration de Ravensbrück restent dans l'environnement mémoriel deux symboles éminents de l'opposition à ce qui est inconcevable en république et en démocratie : l'anéantissement des libertés, la destruction des droits, le mépris de la dignité humaine.

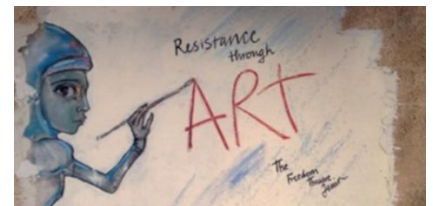
Gardons au cœur les deux roses dans leur épanouissement, leur source lumineuse, leur fécondité généreuse pour ne pas voir surgir des temps de terreur absolue !

**Couleur d'éternité
avec des reflets d'or**

Salah Hamouri ostracisé

Alors que le ministre de l'Intérieur tente de faire interdire les conférences de Salah Hamouri, 19 associations dont la LDH ont écrit le 6 mars une lettre à la Première ministre lui demandant « de protéger la liberté d'expression et de réunion, de clarifier la position du gouvernement sur Salah Hamouri, et de renoncer à tout amalgame entre la critique de l'État d'Israël et la lutte légitime contre l'antisémitisme et contre toute forme de racisme ».

À Poitiers, malgré l'intervention du préfet, la réunion organisée par le Comité poitevin Palestine a pu se tenir le 13 mars, et le 16 mars le Tribunal administratif de Nancy a suspendu l'interdiction prise par le préfet visant la conférence-débat organisée par l'AFPS Lorraine Sud. Celle-ci portait un référé-liberté avec à ses côtés Amnesty International, la LDH et Salah Hamouri ; le SAF soutenant cette initiative.



Quelle résistance pour la Palestine ?

Avec l'accession d'un gouvernement d'extrême droite à la tête de l'État, Israël se questionne sur la démocratie d'un État de droit sans Constitution. Les lois fondamentales ne suffisent pas à garantir les droits de tous les citoyens et la séparation des pouvoirs, surtout lorsqu'elles intègrent des notions discriminatoires comme « Israël, État-nation du peuple juif ». Le Premier ministre Netanyahu, artisan de cette loi en 2008, n'a jamais caché son goût pour les opinions suprémacistes. Aussi n'est-il pas surprenant qu'il nomme à des postes clefs dans son gouvernement des ministres ouvertement suprémacistes, racistes, fascistes, assumant des formes d'apartheid au sein de la population israélienne et permettant d'accélérer le processus de colonisation des territoires palestiniens par des moyens d'une extrême violence sans que le droit déjà fort dégradé puisse entraver l'irrépressible mouvement d'accaparement des terres.

Les premières victimes de ce gouvernement sont donc les Palestiniens, en Israël et dans les Territoires occupés. Deux ministres fascistes incarnent une stratégie de tension permanente visant à réduire toute résistance palestinienne : Itmar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale et Bezalel Smotrich, ministre des Finances, ministre au ministère de la Défense. Ils accentuent la violence contre les Palestiniens, en lutte permanente depuis des décennies pour que le droit international s'applique à leur situation dramatique dans l'État de Palestine (Cisjordanie, Jérusalem-Est, Bande de Gaza). Ceux-ci sont déjà quotidiennement victimes de crimes de guerre avec le blocus de Gaza, les déplacements forcés de population, les établissements des colonies sur les terres palestiniennes, les entraves humiliantes et discriminatoires aux droits fondamentaux des personnes, les violences d'État.

Dans ce contexte mortifère connu par

les instances internationales comme conflit de basse intensité, quelle résistance le peuple palestinien peut-il organiser, par-delà le « tenir bon » (Sumud), le combat juridique nécessaire mais souvent décourageant devant la Cour suprême d'Israël, les saisines de la CPI et les interventions auprès du Conseil de sécurité de l'ONU où les États-Unis mettent systématiquement leur veto ? Quelle résistance pour une jeunesse palestinienne en désespérance, à l'heure du pogrom d'Huwara fomenté par des colons et soutenu par le gouvernement israélien ?

Hanna Magdalena HAGEN
Section de Châtellerauld de la LDH

Un an déjà, l'invasion de l'Ukraine

Un peu plus d'un an s'est écoulé depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Au-delà des souffrances subies par les populations, des massacres russes, des crimes de guerre, de l'exode de millions d'Ukrainiens, c'est l'ensemble de l'Europe qui est touché et les « équilibres » mondiaux qui se modifient. Crises économique, sociale, politique, géostratégique aggravent la crise climatique et environnementale, notamment en relançant les énergies fossiles.

Bloquées dans une pensée de classe rigide, nos élites sont incapables de s'adapter à la nouvelle donne. Leur seule boussole, c'est maintenir leur pouvoir et pour cela on continue comme devant, la charité avec des chèques pour les plus démunis, des boucliers tarifaires a minima. Par contre, le président profite de la crise pour faire sauter tout ce qui gêne un capitalisme débridé. Le débat national sur la relance du nucléaire est une farce, les discussions sur la réforme des retraites une mascarade, le Président décide seul, le reste n'est qu'esbroufe. L'agriculture industrielle est confortée,

l'usine des 1200 taurillons se met en place, les préfets favorisent les bassines. La question cruciale de l'eau n'est pas pensée comme un bien commun dont l'usage doit être géré au profit de tous et toutes et non à celui de quelques-uns.

Dans le domaine de la politique étrangère, la guerre en Ukraine a montré que la politique néocoloniale de la France en Afrique était de plus en plus refusée, et de manière brutale. Les discours macroniens, d'une très grande banalité, peinent à cacher que la France n'a pas d'autre politique. Ainsi en Afrique et ailleurs, Russie, Chine, Inde surfent sur les conséquences de notre politique. Mais comment être crédible quand on annonce des sanctions contre la Russie et qu'on continue à commercer avec elle dans le domaine du gaz ou du nucléaire ?

Pourtant, la France pourrait se lancer dans une transition agricole accélérée avec une agriculture recentrée sur le continent européen, sans pesticides, et dans une production énergétique autonome basée sur le solaire et l'éolien, moins chers que le nucléaire et moins

dangereux, bref dans une politique économique et sociale remettant les biens communs au bénéfice de tous.

Si la politique poutinienne d'agression rend l'avenir proche incertain, elle renforce la nécessité d'une rupture politique, économique, environnementale et sociale. Ce n'est pas le chemin choisi.

Daniel TRILLON
Président d'honneur
Section de Châtelleraut de la LDH



Poutine, criminel en chef

L'invasion de l'Ukraine par la Russie est devenue synonyme de crimes aux qualifications multiples : crime d'agression, crime de guerre, crime contre l'humanité. L'initiative de Poutine contre le pays voisin ne pouvait pas restée dans les limites d'un affrontement conforme au droit de la guerre. Car l'invasion et l'occupation de territoires ukrainiens portaient en germe des crimes en tous genres frappant des militaires, mais surtout la population civile dans sa vie quotidienne.

Comment un membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU a-t-il pu enfreindre la Charte des Nations Unies ? Si la réponse est plurielle, la réalité des faits reste des violations des Conventions de Genève et des dispositions du Statut de Rome. Celles-ci ont conduit à l'instruction, à l'inculpation et au jugement d'un premier criminel de guerre russe, et la Cour Pénale Internationale décide de poursuivre le criminel en chef, Poutine. Un mandat d'arrêt pour crime de guerre a été lancé contre lui par le procureur Karim Khan pour « déportation d'enfants ».

Même s'il n'est pas prêt à être livré à la CPI et à comparaître dans les prochains mois devant le tribunal de La Haye, symboliquement, l'effet du mandat d'arrêt international est considérable.

Alexandre AMEILHON
Section de Châtelleraut de la LDH

La LDH crée l'OPCLP

Un Observatoire des Libertés Publiques et des pratiques policières composé d'observatrices et observateurs indépendants a été créé le 4 mars dernier par le Comité régional de la LDH en Poitou-Charentes.

Il a pour finalité d'observer, de documenter et de rendre compte de l'état des libertés publiques constaté en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. Des rapports et analyses seront rendus publics afin de sensibiliser les citoyens, les acteurs de la justice, les pouvoirs publics ; d'alimenter le débat d'intérêt général sur les libertés ; et d'apporter une réponse collective aux dérives des forces de l'ordre depuis les votes des lois sécuritaires, et particulièrement lors des manifestations.

La Charte de *L'Observatoire* décline les objectifs et les méthodes de l'OPCLP.



Le mouvement social à la manœuvre

À Châtelleraut comme ailleurs en France les citoyens étaient dans la rue pour exiger d'être entendus sur le sujet essentiel de la réforme des retraites présentée au sein d'un projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale. Les vagues successives de manifestations ont montré une détermination sans faille où les syndicats ont offert un front uni contre le projet de loi du gouvernement d'Élisabeth Borne. Et par-delà les syndicats, de nombreuses personnes de tous âges ont martelé le bitume en une déambulation joyeuse pour crier l'iniquité de la réforme proposée dès lors que les conditions de travail en termes de pénibilité physique et psychologique, le temps de travail partiel, souvent vécu par les femmes, et le temps de travail des seniors ne sont pas sérieusement pris en considération. De plus la productivité liée au machinisme et les surprofits générés par des sociétés habiles à optimiser le capital, montrent bien que la solidarité entre

générations, avec cette idée fixe des 64 ans, ne peut plus être vue seulement à travers le prisme d'un équilibre entre actifs et retraités. Le mouvement social à la manœuvre est une belle expression de la démocratie sociale.

Pendant ce temps, les parlementaires examinaient le projet de loi en des échanges d'arguments parfois violents. Pour autant, les députés et les sénateurs étaient dans leur rôle, celui de soutenir le texte ou de le critiquer. Un travail parlementaire de qualité aurait pu permettre d'orienter les termes du projet dans le sens de l'intérêt général. Mais dans la Constitution de la Ve République, les parlementaires ne font pas la loi, mais la votent. Cette organisation de la démocratie parlementaire possède en toute légalité une autonomie politique propre. Celle-ci peut être « en phase » avec le mouvement social ou bien en opposition avec ce même mouvement. Mais si la dé-

mocratie politique entre en contradiction avec la démocratie sociale s'ouvre une période de turbulences où le Parlement perd sa pleine légitimité.

Le 20 mars, la loi a été adoptée sans vote après l'engagement du 49,3 par le gouvernement et l'échec des deux motions de censure présentées contre lui. Cette manière d'arracher un texte honni par une très forte majorité du peuple français est une violence institutionnelle qui dégrade la vie politique. Le président Macron serait bien inspiré de cesser de mépriser le mouvement social.

Philippe PINEAU
Président

Section de Châtelleraut de la LDH

CHÂTELLERAUT
LIBERTÉS

*Bulletin de la section
de Châtelleraut
de la Ligue des droits de l'Homme*

Maison pour tous
10 rue du Nouveau-Brunswick
86100 Châtelleraut
Téléphone : 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org

*Directeur de la publication et
conception : Philippe PINEAU*

Réalisation :
FABRY Armelle - Caramel Design
Téléphone : 06 16 67 39 99

Aryballes et grenades

Dans le Pays Mellois deux objets seront peut-être visibles : des aryballes aux teintes bleues défiant le temps, et des grenades laissées comme on s'abandonne à la tristesse. Les aryballes contenaient le doux parfum de la contestation d'où s'extrait la beauté comme le djinn du flacon. Les grenades portaient les tourments du corps et du mental comme la balle le létal. Du grain à moudre pour les anthropologues des temps de pleine sécheresse.



Haïku du printemps

Bleu des aryballes
Dans les guérets du printemps
Regard de l'argile

Sunsiaré Wallada

Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don... contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtelleraut est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi <http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

